

CONFERENCES programme en cours

SOLUCOP
LE SALON POUR LES
COPROPRIETAIRES
ET LES SYNDICS



NICE - PALAIS NIKAIA

MARDI
27
NOVEMBRE

MERCREDI
28
NOVEMBRE

www.solucop.com

Conférences tous publics

Conférences réservées aux professionnels de l'immobilier

MARDI 27 novembre

9H30 – Syndics, mettez à jour vos connaissances grâce au QCM de Maître Cyril Sabatié !

Cabinet LBVS, Avocat à la cour, Ancien Directeur juridique de la FNAIM

Membre de la chambre nationale des experts en copropriété, Expert immobilier CEIF

Antoine Mascarello, FNAIM Côte d'Azur

Christian Gérard Poirée, UNIS Côte d'Azur

- Salle Nikaia Live

11H30 – Le contrat de performance énergétique dans l'habitat. DALKIA

- Salle Mercantour

13H45 – FORMATION - Accès réservé aux PROFESSIONNELS

Actualité du droit de la copropriété : les derniers développements législatifs et jurisprudentiels / la loi ELAN

Jean-Marc Roux, Maître de conférences à l'Université Aix-Marseille, Directeur scientifique des éditions Edilaix - Salle Nikaia Live

Renaud Dalbera

Jean André Martin

14H15 - Les solutions innovantes pour la gestion des accès. IGLOOHOME

Découvrez les produits Igloohome, permettant de piloter à distance les accès de sa propriété.

Trois dispositifs intelligents, fonctionnant sur une technologie hors ligne ... Boîtes à clés, serrures et verrous connectés.

Mickaël COPPI

16H00 – Comment mieux vivre avec la Convention IRSI, côté copropriétaire ou syndic ? ASSURCOPRO

La Nouvelle Convention IRSI (Indemnisation et de Recours des Sinistres Immeuble) a fait sa rentrée des classes le 01/06/2018. Nous vous proposons, dans un premier temps, un retour sur les raisons de la mise en application de cette convention ainsi que ses grands principes et ses mécanismes.

Puis, dans un deuxième temps, nous dresserons un bilan après 5 mois de pratique et enfin, nous nous attarderons sur les bons réflexes à adopter afin de mieux vivre avec la convention IRSI.

16H45 - Notification électronique en copropriété. CLEARBUS

Les copropriétés attendent depuis 20 ans que l'informatique apporte un peu de souplesse dans leur gestion. Le Législateur souffle à la fois le chaud et le froid sur ces usages : légalisation de la « voie électronique », mais alourdissement des obligations. Un décret datant de 2015 a précisé les exigences applicables aux « notifications électroniques en copropriété » dont l'usage couvre aujourd'hui à peine 10% des courriers de gestion.

Au 1er janvier 2019 entrent en vigueur de nouvelles dispositions relatives à la Confiance en l'Economie Numérique qui devraient faciliter l'adoption de ces nouveaux usages, sources de gains pratiques, économiques, écologiques.

Guy Dubrisay

www.solucop.com

CONFERENCES programme en cours

MERCREDI 28 novembre

9H30 – FORMATION - Accès réservé aux PROFESSIONNELS

Actualité du droit de la copropriété : les derniers développements législatifs et jurisprudentiels / la loi ELAN

Jean-Marc Roux, Maître de conférences à l'Université Aix-Marseille, Directeur scientifique des éditions Edilaix - Salle Nikaia Live

10H30 La protection incendie en habitation collective – Les obligations règlementaires en copropriété. IM2S

*Stéphane Knoll, Directeur IM2S protection incendie
- Salle Mercantour*

**11H45 – Rénovation énergétique : la gratuité des travaux, est-ce possible ?
COPRODIAG**

Les dispositifs d'aides et de subventions travaux pour les projets de rénovation énergétiques sont multiples et le potentiel de combinaisons de ces aides est important. Nous constatons **une prise en charge de 15% à 65% du montant des travaux** dans les dossiers que nous instruisons. Une des clefs de cette optimisation c'est une parfaite connaissance des dispositifs d'aides et du monde de la copropriété. C'est aussi la faculté de pouvoir accompagner un projet de A à Z : de la réalisation de l'audit énergétique jusqu'au versement des aides. Cette transversalité est un atout majeur pour faciliter le vote des travaux de rénovation énergétique.

Nathalie Taillade, Directrice de Copropriétés & Diagnostic. En charge de l'assistance à maîtrise d'ouvrage de programmes de rénovation énergétique de copropriétés de 20 à 1000 lots, elle instruit en outre le premier dossier du programme Habiter Mieux Copropriété Fragile de l'Anah.

11H50 – Le nouveau socle du métier de Syndic : la coprodata - pour une rapidité du flux d'information et l'affichage d'une transparence attendue...

L'immatriculation : exploitation des données ?

Qui est le titulaire de la base de données : le Syndicat, le Syndic ou l'Etat : le partage-t-on ou le sécurise-t-on à l'usage maîtrisé du Syndic ?

Le RGPD :

- sécurisation des données

- accessibilité des données

Outils d'interconnexion collaboratifs et suppression du mail

Bertrand Wehrle Detroye, Directeur CHWD

13H45 – La recherche de fuite non destructive par la méthode AX'EAU

En France, un sinistre sur deux est un dégât des eaux (soit près d'1 million chaque année).

Ax'eau, n°1 de la recherche de fuite non-destructive, vous épaula dans la gestion de vos dégâts des eaux et/ou problématiques de surconsommation.

Fort d'une méthodologie unique et éprouvée depuis 2004, Ax'eau couvre désormais l'ensemble du territoire avec quelques 16 agences (dont une à Biot) et plus de 45 unités d'intervention.

Venez découvrir ce savoir-faire qui vous simplifiera la vie.

Arnaud ONFROY Directeur Régional Côte d'Azur AX'EAU

CONFERENCES programme en cours

14H15 – Installation des bornes électriques en copropriété : quelles obligations réglementaires et techniques ? AITEC

La loi sur la transition énergétique adoptée en 2015 avait fixé un objectif ambitieux concernant les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) : installer d'ici 2030, au moins 7 millions de points de charge qui devront être installés par des prestataires titulaires d'une qualification IRVE, tel que l'exige le décret ° 2017-06 du Journal Officiel du 13 janvier 2017.

Ce sera l'occasion pour les animateurs d'aborder les conditions de subventions des installations IRVE dans les bâtiments et copropriétés.

Joffrey BRETagna - Responsable IRVE & Bertrand ZAJAC - Responsable clientèle Schneider Electric

Laurent AICARDI - Dirigeant et Fondateur & Daniel TINMAZIAN - Directeur Adjoint AITEC

15H30 – La loi ELAN expliquée aux copropriétaires et propriétaires bailleurs. FNAIM & UNIS

- Salle Nikaia Live